

Ain Divonne-les-Bains étend son centre-ville

Aujourd'hui en friche, le quartier de la gare de Divonne-les-Bains laissera la place, d'ici à 2021, à un nouveau quartier mixte. Ce tènement de 8 ha - dont la commune est aujourd'hui propriétaire à 80 % - a en effet fait l'objet d'une concession d'aménagement. La consultation lancée en 2015 portant sur la moitié de la surface à aménager a été remportée par Bouygues Immobilier, au travers de sa filiale UrbanEra, entité spécialisée dans la création d'écoquartiers, avec Jean-Paul Viguier & Associés (architecture et urbanisme) et l'Atelier Descombes Rampini (architecture et paysage). D'autres consultations de promoteurs-architectes interviendront d'ici à la fin du second semestre 2017.

Ce nouveau quartier comptera 379 logements dont 30 % de logements locatifs sociaux, des logements en accession à prix maîtrisés et une résidence services senior d'une centaine d'appartements. Un parking public en sous-sol de 500 places accompagnera le développement de l'activité commerciale et de loisirs, notamment l'implantation d'un cinéma de six salles dont une salle polyvalente qui pourra accueillir jusqu'à 400 places. Les commerces, complémentaires de ceux du centre-ville, seront portés par des marques phares dont le suisse Migros.

Omniprésence de l'eau. Le projet, d'une surface de 46 820 m², se dessinera autour d'une vaste esplanade piétonne et d'un parc urbain de 2 ha. Située à l'emplacement des anciennes voies ferrées, cette esplanade sera la colonne vertébrale du nouvel ensemble. « La longue promenade piétonne sera fractionnée par une série de petits immeubles de logements, différents les uns des autres, souligne Jean-Paul Viguier. Le paysage, si présent à Divonne-les-Bains, sera transcendé par le parc de 2 ha réaménagé et agrandi. » Situé entre le nouveau quartier et le centre-ville, le parc accueillera différents espaces, différentes ambiances : des gradins plantés, un jardin d'eau composé de plantes aquatiques



Une fois réaménagé, le quartier de la gare de Divonne-les-Bains sera traversé par une longue promenade piétonne.

et d'arbres de berge, etc. L'eau, omniprésente dans la ville thermale, sera l'un des éléments forts du projet avec, outre la création du jardin d'eau, la présence d'une ligne d'eau qui coulera tout le long de l'esplanade.

L'aménagement du nouveau quartier démarrera, l'an prochain, par la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne gare qui accueillera la maison du projet avant d'être transformé, à l'issue des travaux, en centre d'art. Suivra la réalisation du parking public, puis la première tranche de logements et le cinéma. Ce projet va nécessiter un investissement d'environ 40 millions d'euros. ● Emmanuelle N'haux